

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: espagnol

### CUBA

#### Déclaration de M. Ricardo Cabrisas Ruiz Ministre du commerce extérieur

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, cinq ans après l'achèvement du cycle de négociations commerciales multilatérales le plus important, l'état de l'économie mondiale n'a jamais été aussi catastrophique pour les pays en développement.

Les obstacles au commerce se sont multipliés, pas seulement les obstacles tarifaires, mais aussi les obstacles non tarifaires, sans compter ceux qui se font jour sous couvert de protection de l'environnement.

La libéralisation du commerce des produits agricoles est une utopie. Les tarifs restent élevés. La progressivité des droits demeure. Les subventions à la production et à l'exportation accordées par les pays développés faussent les échanges internationaux.

Les prix des produits de base sont tombés à des niveaux inférieurs à ceux des années 70.

Le chômage a augmenté. La protection des droits de propriété intellectuelle empêche plus que jamais les pays pauvres d'accéder aux technologies de pointe, qui sont le monopole des principales puissances industrialisées. La culture devient un produit marchand.

La dette extérieure s'alourdit. Au traitement spécial et différencié en faveur des pays sous-développés a fait place une exigence de réciprocité entre partenaires inégaux et l'assujettissement à des conditions.

Le recours croissant à des mesures unilatérales et de portée extraterritoriale comme moyen d'exercer des pressions politiques sur d'autres pays, grands ou petits, est l'arme dont il est fait le plus usage ces derniers temps. Une de ces mesures, rejetée à une écrasante majorité par l'Assemblée générale des Nations Unies, pendant huit années consécutivement, est imposée à Cuba par le pays le plus puissant de la planète et affecte aussi le commerce d'autres Membres de l'OMC.

Quel profit les pays sous-développés ont-ils tiré de la libéralisation?

Que gagnent-ils à respecter leurs engagements?

La réponse est claire: baisse des recettes d'exportation, augmentation de l'inégalité des échanges, diminution de l'aide publique au développement, alourdissement de la dette extérieure, aggravation de la pauvreté, des maladies, de la marginalisation, du sous-développement.

La libéralisation du commerce international ne saurait être une fin en soi. C'est un processus qui doit contribuer non seulement au développement économique, dans l'intérêt de tous les pays, mais au développement des pays du tiers monde.

Il est indispensable de maintenir les préférences commerciales en faveur des pays les moins avancés et de les étendre à d'autres secteurs. Le traitement spécial et différencié doit être un principe fondamental de l'OMC, et non une exception.

Accorder la priorité au respect des engagements contractés dans le cadre du Cycle d'Uruguay et garantir aux produits et aux services de nos pays de meilleures conditions d'accès sont des principes dont l'application ne saurait être ajournée.

Nous représentons les quatre cinquièmes des Membres de l'OMC. Nous produisons des biens et des services pour lesquels nous jouissons d'avantages comparatifs qu'on voudrait nous enlever sous prétexte de prétendues normes du travail. Nous devons montrer un front uni et solidaire à l'OMC pour pouvoir exiger la révision et la réforme des règles qui régissent aujourd'hui le commerce international.

C'est par ce seul moyen que notre pouvoir de négociation et notre capacité de résistance pourront se développer, comme l'a montré la préparation de cette Conférence.

Refusons la mercantilisation de nos valeurs culturelles par les grandes sociétés transnationales.

Revendiquons la place qui doit être la nôtre dans le monde d'aujourd'hui, un monde qui a besoin de nos matières premières, de nos textiles, de nos ressources naturelles, de nos services, de notre main-d'œuvre, de notre culture, de nos cerveaux, mais surtout de notre développement.

Le monde dans lequel nous vivons est un monde fait d'inégalités; c'est là une réalité que les règles qui régissent les disciplines commerciales doivent prendre en compte. L'égalité entre partenaires inégaux est une injustice. C'est la manière la plus perverse de perpétuer les inégalités. La concurrence entre parties inégales doit cesser. Il faut stopper net les visées hégémonistes destinées à capter des marchés à n'importe quel prix.

Exigeons le respect de nos politiques commerciales, qui sont exactement celles que les pays industrialisés ont appliquées en d'autres temps pour se développer.

Mondialisons la coopération et la solidarité.

La solution des problèmes du développement des pays du tiers monde est dans l'intérêt de tous les pays, pauvres ou riches, industrialisés ou non, car sans elle la paix et la stabilité seraient sérieusement compromises. Le développement ne va pas sans la paix, ni la paix sans le développement.

---